

de destruction massive et de leurs vecteurs ainsi que les énormes accumulations d'armements conventionnels.

La mise en place d'un solide dispositif de coopération régionale découragerait la constitution d'arsenaux, qui a clairement contribué à intensifier les risques de conflit là-bas. Il importe de reconnaître toutefois que les grands exportateurs d'armes et les pays producteurs des technologies militaires de pointe ont à cet égard une responsabilité particulière. Ils doivent, en même temps que d'autres exportateurs d'armes, être plus conscients des problèmes inhérents aux exportations d'armes et de technologies connexes, et tendre à favoriser la transparence et la retenue.

Au moment d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme d'action pour contrer la prolifération des armes de destruction massive, il nous faut mettre l'accent sur des mesures à portée mondiale qui seront aussi équitables que possible pour tous les membres de la collectivité internationale. Il faut resserrer le contrôle des exportations - élément vital des mesures de non-prolifération - en évitant toute discrimination. De toute évidence, l'objectif consiste à endiguer la prolifération de ces armes, et non à empêcher l'emploi des technologies en question à des fins pacifiques reconnues.

La plupart des systèmes d'armes faisant problème, y compris les armes nucléaires, chimiques et biologiques et les missiles de pointe, font déjà l'objet d'au moins un processus de négociations plurilatéral ou multilatéral. Jusqu'ici, les efforts n'ont produit que des résultats limités, en raison surtout du manque de volonté politique et parce que les objectifs de nombreux grands intervenants internationaux ne concordent pas, de toute évidence. Faute d'une mobilisation de la volonté politique mondiale, il n'y aura aucun progrès véritable.

Un Sommet mondial sur les engins de guerre et les armes de destruction massive favoriserait sans doute, à l'échelle internationale, l'émergence de la volonté politique nécessaire et l'adoption d'un programme d'action. Ce dernier pourrait déboucher sur la tenue en 1995 d'une conférence qui marquerait l'adoption d'un ensemble complet de régimes de non-prolifération et de contrôle d'armements spécifiques.

Les objectifs suivants pourraient servir de fondement au plan d'action définitif des participants au sommet mondial.